Mobilités durables et inclusives en zones peu denses : Participez à la consultation du CESE !



PARTICIPATION CITOYENNE PUBLIÉE LE 17/10/2022

Saisine liée : QUELLES SOLUTIONS POUR DES MOBILITÉS DURABLES ET INCLUSIVES EN ZONES PEU DENSES ?

Le CESE a ouvert une plateforme de consultation citoyenne sur les mobilités durables et inclusives en zones peu denses.

Contribuer à la consultation >

Un avis du CESE nourri par vos contributions

En France, plus de la moitié de la population habite dans des territoires ruraux ou périurbains. La question des mobilités est donc fondamentale : le risque d'isolement et de dépendance est encore plus important pour celles et ceux qui ne peuvent pas utiliser facilement une voiture (âge, coût, handicap…), ce qui créé un risque d'inégalités entre les citoyens, à la défaveur de celles et ceux qui vivent dans ces territoires.

Pour traiter de cette problématique majeure, le CESE a choisi de se saisir de ce sujet dans un avis rapporté par Sébastien Mariani et de déployer, dans ce cadre, un dispositif ambitieux, permettant de recueillir la parole des citoyennes et citoyens concernés, sur l'ensemble des territoires.

Pourquoi participer ? Pour permettre au CESE de comprendre la diversité des problématiques liées aux transports et à leur inclusivité en zones rurales et péri-urbaines et de construire avec vous les pistes d'amélioration et de solution.

Un dispositif inédit va être déployé dans les DROM, en partenariat avec La Poste :

- Une lettre va être envoyée à plus de 100 000 foyers, permettant d'en savoir plus sur la consultation et d'y accéder
- Un questionnaire va être mis à disposition dans les bureaux de poste et sera présenté aux citoyennes et citoyens par

les facteurs lors de leur tournée

Habitantes et habitants des zones rurales ou péri-urbaines, cette consultation vous est adressée.

Le calendrier de la consultation

17 octobre - 17 novembre : Consultation en ligne du CESE et ateliers en régions en collaboration avec les CESER

Janvier 2023 : Publication de la synthèse des contributions

Avril 2023 : Organisation d'une journée délibérative, au CESE, avec la participation de contributeurs issus de la plateforme, des membres de la commission et de représentants de la société civile

Juillet 2023 : Présentation du projet d'avis du CESE en séance plénière et remise de l'avis au Gouvernement

Les engagements du CESE

Publier la synthèse des contributions

Organiser une journée délibérative au CESE, en présence de participantes et participants à la consultation

Expliquer ses arbitrages sur les contributions retenues ou non dans l'avis du CESE

Remettre et présenter le document final, construit avec votre apport, au Gouvernement

Accéder à la plateforme de consultation >

© - copyright CESE - Novembre 2026